



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Covid-19 - passeport sanitaire

Question écrite n° 39603

Texte de la question

M. Charles de la Verpillière appelle l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur le manque d'informations concernant la situation des personnes qui ne peuvent pas être vaccinées contre le covid-19 en raison de leur état de santé ou de leurs antécédents médicaux. En effet, ne pouvant produire un certificat de vaccination ou de rétablissement du covid dans les cas où c'est obligatoire, elles s'inquiètent d'avoir à fournir un test PCR négatif à chacune de leurs participations à certains événements ou activités. Il lui demande donc quelles solutions le Gouvernement envisage pour permettre à ces personnes de ne pas être discriminées.

Données clés

Auteur : [M. Charles de la Verpillière](#)

Circonscription : Ain (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39603

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 juin 2021](#), page 4842

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)